

COMMUNIQUE DE PRESSE

**ALTERNATIVE TELECOM SALUE ET SOUTIENT LE PROJET DE L'ARCEP
DE MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'AUTORISATIONS D'UTILISATION
DE FREQUENCES DANS LA BANDE 3,4 - 3,8 GHz, EN FRANCE METROPOLITAINE,
QUI INCLUT DES ENGAGEMENTS D'ACCUEIL FORTS POUR LES MVNO**

Paris, le 16 juillet 2019 – Alors que l'Arcep vient de soumettre à consultation publique le projet de modalités et conditions d'attribution des fréquences cœur de la 5G, l'Association **Alternative Télécom** – qui regroupe les opérateurs alternatifs opérant sur les marchés fixe et mobile – **salue le travail accompli par l'Autorité dans l'élaboration du cahier des charges 5G, qui intègre des engagements forts assurant l'accueil des opérateurs de services mobiles (MVNO).**

En effet, si ces engagements d'accueil sont confirmés à l'issue de cette consultation, ils vont permettre aux MVNO d'entrer dans une nouvelle phase de développement. *Alternative Télécom* prend acte et soutient notamment les projets d'engagements garantissant le lancement simultané des services des MNO et des MVNO, le caractère raisonnable des conditions techniques et tarifaires offertes aux MVNO et la possibilité pour les MVNO d'offrir des services différenciés (y compris grâce au *slicing*), indépendamment de ceux répondant à la stratégie propre de leurs opérateurs hôtes.

Dans un contexte concurrentiel très animé, le régulateur souligne ainsi la pertinence des opérateurs de services mobiles (MVNO) pour stimuler le marché, développer des innovations, accompagner l'aménagement numérique du territoire, et jouer pleinement leur rôle pour déployer les « verticaux » que le Gouvernement et l'Arcep appellent de leurs vœux.

« Ces engagements d'accueil ambitieux vont permettre l'émergence en France de nouveaux champions européens, voire mondiaux, notamment dans le domaine de l'Internet des Objets, tout en permettant aux MVNO d'assumer leur rôle d'aiguillon concurrentiel innovant au bénéfice des industriels et des consommateurs et ce sur l'ensemble du territoire », souligne Jacques Bonifay, Président d'*Alternative Télécom*.

A propos d'Alternative Télécom :

L'Association *Alternative Télécom* rassemble les opérateurs télécoms alternatifs, opérant sur les marchés fixe et mobile. Ils ont créé plus de 4000 emplois en France et représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros en 2018.

Plus d'informations sur : <https://www.alternativetelecom.fr/#>

Contact : Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association *Alternative Télécom*

Tel. : 01 53 45 91 91 ou 06 07 31 51 26

Caroline Blanchard, Association *Alternative Télécom*

Tel. : 01 53 45 91 91 ou 07 57 50 30 08